

AVIS DE CONCOURS

Pouvoir adjudicateur :

SICOVAD 4 allée saint Arnould – 88000 EPINAL

Point(s) de contact : Monsieur Xavier FLAMENT – Responsable marchés publics, bâtiments-travaux et système informatique - Téléphone : (+33) 03 29 31 33 75

Courriel : marchespublics@sicovad.fr

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.sicovad.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Les candidatures puis les projets doivent être envoyées :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du concours

Intitulé : Avis de concours en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement global du site d'Epinal Razimont

Numéro de référence : 2019AO2

Code CPV principal :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Descripteur principal : 71200000

Description du projet

Description des prestations :

Il s'agit d'un concours sur esquisse plus passé en application du code de la commande publique.

Les travaux comprendront notamment :

- la réhabilitation et l'extension de la déchèterie,
- la construction d'une nouvelle station de transit, d'une aire de stockage du verre, d'une aire d'attente FMA, d'un parc à bennes, de locaux sociaux et techniques (tranche optionnelle), de deux aires de stockage de compost et d'un quai à biodéchet.,
- la déconstruction partielle de l'actuelle station de transit en vue de sa transformation en parking aérien et en garage pour engins.

La mission confiée au lauréat sera une mission de base avec EXE partielles et des missions complémentaires (dont OPC).

Le niveau des prestations qui sera demandé aux candidats admis à concourir sera un "rendu esquisse +" qui comprendra : une lettre synthétique de présentation du projet, un mémoire explicatif du projet, un cahier explicatif A3 (sans plan A0, ni maquette).

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 4 242 802.00 euro(s) HT (tranche ferme et tranche optionnelle comprise)

Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Critères de sélection des participants :

Le mandataire de l'équipe sera obligatoirement un architecte. Pour justifier des capacités d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le pouvoir adjudicateur après avis motivé du jury qui examinera les garanties et capacités techniques et financières des candidats ainsi que leurs références professionnelles, au regard de:

- Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate

Le présent avis s'adresse à un maître d'œuvre ou à une équipe de maîtrise d'œuvre disposant de compétences en matière d'architecture, dans le domaine technique (structures, fluides, voiries, équipements liés à la gestion des déchets ménagers et assimilés, ...), dans le domaine réglementaire (« installations classées », eau et milieux naturels, ...) ainsi qu'en économie de la construction (capacité minimale requise).

- Qualité des références fournies

Le candidat aura réalisé ou participé à la réalisation d'au moins un équipement d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée.

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Architecte (inscription à l'Ordre des Architectes)

Procédure

Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

Critères d'évaluation des projets

- la qualité de la réponse au programme sera appréciée en fonction des paramètres suivants : relation au site et parti esthétique, organisation fonctionnelle, qualité architecturale des espaces d'accueil des usagers de travail, de vie, et options proposées en matière de qualité d'usage, qualité environnementale, prise en compte de l'exploitation/maintenance ;
- la compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux sera appréciée en prenant le plus grand compte de la part des investissements destinés à réduire les coûts ultérieurs d'exploitation/maintenance.

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des candidatures : mercredi 25 septembre 2019 à 12h00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation : Français

Récompenses et jury

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : chaque concurrent (participant admis à déposer une offre) ayant remis une prestation conforme au règlement du concours recevra une prime d'un montant maximal de 8.000 € hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur.

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

Renseignements complémentaires

Informations complémentaires (résumées) :

Le dossier de candidature comprendra :

- Le dossier administratif

Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes :

- o Lettre de candidature
 - o Déclaration sur l'honneur,
 - o Pouvoir,
 - o Situation de redressement judiciaire,
 - o Attestation d'assurance,
 - o Certificats de qualifications professionnelles,
 - o Titres d'études et titres professionnels,
 - o Présentation de l'entreprise,
 - o Description des moyens humains,
 - o Description des moyens techniques,
- La présentation des références
 - o Trois références architecturales maximum sont présentées par le candidat sous la forme d'affiches au format A3 en mode paysage et au sein d'un tableau synthétique.

Les 2 dossiers demandés seront délivrés en version informatique (format PDF inf. à 5 Mo/fichier).

Les documents seront transmis sur le site du profil acheteur du SICOVAD : <https://www.achatpublic.com/>

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nancy - 5 place Carrière 54000 NANCY

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Nancy - 5 place Carrière 54000 Nancy

Téléphone : (+33) 03 83 17 43 43

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Fax : (+33) 03 83 17 43 50

Date d'envoi du présent avis : 25 juillet 2019